



Enquete sociale et garde enfant

Par **veronikamars**, le **21/02/2014** à **15:58**

Bonjour,

suite au courrier de ma petite belle fille (13 ans) pour venir vivre avec son père, la maman a demandé une enquête sociale, celle-ci a commencé la maman a été reçue par l'assistante sociale et mon mari devait avoir un entretien téléphonique avec celle-ci car nous sommes à plus de 600 km de son domicile.

La veille du rendez-vous téléphonique, l'assistante sociale a annulé et reporté, le matin du jour du report elle a de nouveau annulé mais maintient sa visite au domicile 2 jours après que nous allions récupérer ma belle fille.

Merci de bien vouloir me dire si cela est correct car si je me suis bien renseigné, elle doit avoir un entretien avec mon conjoint tout seul.

si elle ne le fait pas comment cela se passe-t-il ?

encore merci pour vos réponses

Par **veronikamars**, le **21/02/2014** à **16:13**

merci de votre réponse, c'est le JAF qui a ordonné l'enquête sociale sur demande de la maman, ce qui me gêne c'est que l'enquête est tronquée puisqu'elle a reçu la mère seule et pas mon conjoint, peux avoir un recours à cela.

De plus lors du premier appel pour annulation elle a posé beaucoup de questions afin de

savoir si mon mari avait pris un avocat ou non

honnêtement cela ne me plait pas car je ne comprend pas en quoi cela la regarde qu'il y ai avocat ou pas

Merci